



INTERVENTION DE M. THENOZ

Eleveur de porcs dans l'Ain

1. Motivations du projet

La mise en place d'une unité de méthanisation sur le site de l'exploitation agricole de monsieur Thierry THENOZ s'inscrit dans une démarche globale de territoire.

En effet ce projet permet de conserver une cohérence à son exploitation tout en élargissant ces compétences.

Actuellement la production céréalière permet de couvrir les besoins en alimentation de l'élevage de porcs, composé de 280 truies naisseurs engraisseurs, et les déjections animales sont utilisées comme amendement organique.

La méthanisation permet de traiter plusieurs problématiques comme les nuisances olfactives du lisier porcin et d'optimiser le traitement des effluents d'élevages, et de permettre d'apporter un complément de revenus agricoles. Ce projet permettrait également de gérer au mieux le budget chauffage des bâtiments, qui représente un poste budgétaire important.

Par exemple une différence de température de 1° en moins par rapport à la température de consigne représente 80 grammes d'aliment en plus par jour et par porc.

Valorisation potentielle des déjections sous forme de fertilisant.

2. Historique

La production porcine ne bénéficie d'aucune subvention, n'entrant pas dans la PAC, et est soumise à une forte concurrence étrangère.

Depuis quelques années monsieur Thierry THENOZ s'intéresse à la méthanisation mais les conditions technico-économiques, notamment un tarif d'achat peu élevé, ne permettent pas de réaliser son projet.

En juillet 2006 : réactualisation du tarif d'achat de l'électricité. Nouvelle perspective.

Voyage en Allemagne pour une première prise de contact avec des professionnels de la méthanisation lors d'un salon à Hanovre.

Puis vient un second voyage en Allemagne en décembre 2006, qui mène à la conclusion suivante : le modèle allemand (principalement basé sur les cultures énergétiques) n'est pas applicable en France et est contraire au principe de M. THENOZ, lui-même tributaire du prix des céréales.

Accompagné par Hélianthe (Accompagnement par Hélianthe : cahier des charges + consultation des bureaux d'étude + suivi étude jusqu'à restitution), M. THENOZ se tourne

vers l'ADEME et la Région Rhône Alpes pour la réalisation d'une étude de faisabilité, dont la conclusion est positive en mars 2008.

09/2008 : recherche constructeurs : gros travail de la part de monsieur THENOZ pour rencontrer les constructeurs, échanger avec eux, affiner les conclusions de l'étude de faisabilité, visiter des sites, ...

Décembre 2008 : demande d'aide régionale (accordée en juin 2009)

A venir : dépôt du dossier de demande de subvention auprès de l'ADEME et réalisation des plans définitifs d'implantation pour le permis de construire et de l'étude pour l'ICPE, dont l'accompagnement est assuré par Interporcs Rhône Alpes.

Un des points clés du dossier est le recours à des substrats extérieurs.

1^{ère} étape : inventaire des substrats à disposition : lisier de porc, fumier de porc, lisier bovin, cultures dérobées.

Puis Monsieur THENOZ recherche de déchets issus des IAA : que des déchets qui ne sont pas valorisables ailleurs, notamment en filière d'alimentation animale et dans une localisation proche afin de limiter l'effet concurrence si d'autres projets se concrétisaient.

Résultat : 600 tonnes de gisements.

Mais la transcription d'une directive européenne autorisant l'application des matières stercoraires sur les terres, prive M. THENOZ d'une source de coproduits méthanogènes intéressants.

Aussi M. THENOZ conclut que sa démarche n'est pas pertinente, pour plusieurs raisons : pérennité des entreprises tant sur le plan de la fourniture des coproduits que sur leur activité, gestion des effluents fournis, qualité des produits, ...

D'où une réflexion de contacter un collecteur, et ce pour plusieurs raisons :

- Le collecteur dispose de la logistique de collecte des déchets
- Il a la connaissance du marché des déchets
- La méthanisation peut apparaître comme une alternative de traitement

Volonté de la part de monsieur THENOZ de passer un partenariat avec le collecteur, avec une volonté de transparence : nécessité que l'entreprise connaisse le moyen de traitement de ses déchets, et besoin d'être très attentif à la valeur agronomique du digestat donc de la qualité des déchets.

Notion de SECURISATION de l'approvisionnement

D'après l'étude de faisabilité SOLAGRO, M. THENOZ produira 9 fois plus d'énergie qu'il n'en consommera.

Emission de 1200 tonnes de GES en moins